

Rapport de Transparence

2023

(Article R.823-21 du Code de commerce)

Rapport de transparence édité le 30 janvier 2024

Conformément à l'article R 823-21 du Code de commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissement de crédit, publient sur leur site internet, dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

C'est dans ce cadre que le cabinet Crowe HAF a établi le présent rapport de transparence. Ce rapport est établi au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Crowe HAF fait partie d'un ensemble plus large, le réseau Crowe France, qui constitue un réseau au sens de l'article 22 du code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

Le réseau Crowe France regroupe l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Global, qui constitue également, à l'échelon mondial, un réseau tel que défini par le Code de déontologie de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC).

SOMMAIRE

	PAGES
1 - PRESENTATION DE CROWE HAF	5 – 10
1.1 Crowe HAF, cabinet indépendant	5
1.1.1 <i>Description de Crowe HAF</i>	5
1.1.2 <i>Description de la gouvernance de Crowe HAF</i>	8
1.1.3 <i>Description des réseaux français auxquels appartient Crowe HAF</i>	8
1.2 Crowe HAF, membre d'un réseau international	10
1.2.1 <i>Description du réseau international auquel appartient Crowe HAF</i>	10
1.2.2 <i>Description de la gouvernance au plan international</i>	10
2 - GESTION DES RISQUES	11 – 14
2.1 Indépendance	11
2.2 Impartialité	11
2.3 Secret professionnel	11
2.4 Notre système de gestion de la qualité	12
3 - ACTIVITES	15 – 17
3.1 Chiffre d'affaires	15
3.2 Informations financières et pertinentes sur les activités de Crowe HAF	15
3.3 Liste des clients Entités d'Intérêt Public (EIP) de Crowe HAF	15
3.4 Liste des clients Entités d'Intérêt Public (EIP) du réseau Crowe France	16
3.5 Liste des missions d'Expertise Indépendante de Crowe HAF	17
4 - UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES	18 – 19
4.1 L'équipe	18
4.2 Les accréditations	18
4.3 La formation continue	19
SIGNATURES	20
ANNEXE	21 – 22
> Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal Audit Services	21

1 – PRESENTATION DE CROWE HAF

1.1 - Crowe HAF, cabinet indépendant

1.1.1 - Description de Crowe HAF

> Histoire de Crowe HAF

2007

Fin de l'accord par lequel **Constantin Associés** représentait en France le réseau Horwath International, à la suite du rachat de Constantin par Deloitte

Fondation du cabinet **Horwath Audit France** par **Marc de Prémare**, ancien associé de Constantin, pour reprendre la représentation en France du réseau Horwath International

Fondation du réseau Horwath Partenaires France, qui deviendra ensuite Crowe Horwath Partenaires puis Crowe France, rassemblant l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Global

2009

Arrivée d'**Olivier Grivillers** comme associé en charge du département Évaluation

2013

Changement de dénomination sociale : Horwath Audit France devient HAF Audit & Conseil

2014

Arrivée de **Pierre-Antoine Auger** comme associé en charge du département Performance Finance

2015

Création de **Crowe Sustainable Metrics**, filiale dédiée à l'activité de conseil en RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises), en partenariat avec le cabinet de conseil Carbone 4

2018

Acquisition de **Praxiam**, société spécialisée dans le contrôle et le conseil au service des acteurs des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur)

Le réseau international se renomme **Crowe Global**

2019

Changement de dénomination sociale : **HAF Audit & Conseil** devient **Crowe HAF**

2020

Crowe HAF renforce ses lignes de services Audit, Évaluation et Transaction Services et coopte trois nouveaux associés, **David Kharoubi**, **Maxime Hazim** et **Thomas Corbineau**

Obtention par Praxiam de l'agrément OTI du COFRAC pour le contrôle des contributions financières des adhérents des éco-organismes

2021

Adhésion à **ATH**, le 1^{er} groupement français de cabinets indépendants, rassemblant une grande partie des cabinets de taille intermédiaire (7 500 personnes) pour une mise en commun de moyens importants : outils techniques et d'automatisation, veille et documentation technique, formation, contrôle qualité, etc.

Partenariat avec **Eye2scan Solutions**, développant un logiciel d'automatisation des process de contrôle et d'audit interne pour les grandes entreprises

2022

Cooptation de deux nouveaux associés pour accompagner la croissance du groupe : **Julien Latrubesse** et **Franck Dos Passos**

Obtention par Crowe Sustainable Metrics de l'agrément OTI du COFRAC pour l'attestation des DPEF et des sociétés à mission

2023

Praxiam devient **Crowe Praxiam** et obtient un agrément COFRAC supplémentaire

- > Crowe HAF est structuré autour de ses associés, directeurs associés des filiales spécialisées et directeurs



Marc
de PRÉMARE
Associé gérant



Olivier
GRIVILLERS
Associé gérant



Pierre-Antoine
AUGER
Associé gérant



David
KHAROUBI
Associé



Maxime
HAZIM
Associé



Thomas
CORBINEAU
Associé



Franck
DOS PASSOS
Associé



Julien
LATRUBESSE
Associé



Jean-Baptiste
COTTENCEAU
Directeur Associé
Crowe Sustainable
Metrics



Marc
de POULPIQUET
Directeur Associé
Crowe Praxiam



Véronique
BOURILLET
Directeur



Stéphane
LEGRAND
Directeur

- > La répartition des associés sur plusieurs générations permet d'assurer l'indépendance de Crowe HAF. Tous les associés sont diplômés de l'enseignement supérieur et la plupart d'entre eux ont réalisé une part significative de leur parcours dans de grands cabinets internationaux
- > 5 associés sur 8 sont Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes. Par ailleurs, Olivier Grivillers est expert de justice en finance près la cour d'appel de Versailles et Maxime Hazim est titulaire du CFA
- > L'activité de commissariat aux comptes est exercée au travers de la structure Crowe HAF. Le cabinet est inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Paris Ile-de-France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Les activités sont orientées vers des missions à forte valeur ajoutée, notamment dans le domaine de l'audit et du conseil.

Crowe HAF

propose les lignes de métiers suivantes :

> Audit légal et audit de durabilité

Nous offrons des services complets à destination de sociétés cotées et privées, principalement des groupes français à dimension internationale.

> Evaluation

Reconnus comme des experts de premier rang, nous fournissons des évaluations précises et fiables, des expertises indépendantes et des expertises de justice.

> Transaction services

Notre expertise est largement plébiscitée, que ce soit par les entreprises ou les fonds d'investissement.

> Performance Finance

Nous accompagnons les groupes et holdings patrimoniales sur des enjeux de consolidation, reporting, révision comptable, fiscale et structuration.

> Conseil en systèmes d'information

> Conseil

- > **Organisme Tiers Indépendant (OTI)** (société à mission, éco-organismes, DPEF)

- > **Crowe Praxiam et Crowe Sustainable Metrics** sont inscrits en tant qu'OTI

> Une structure juridique simple

La présidence du cabinet est assurée par Etoile Audit & Conseil, société holding dont la gérance est assurée conjointement par Marc de Prémare, Olivier Grivillers et Pierre-Antoine Auger.

Le capital est détenu, directement ou indirectement via des holding, à plus de 75% par les associés inscrits en tant que commissaires aux comptes et experts-comptables.



Etoile Audit & Conseil

S.A.R.L. au capital de 2 111 724 €uros
3 associés

Crowe HAF

S.A.S. au capital de 525 200 €uros
8 associés

80% 51%

Crowe Praxiam
S.A.S. au capital de 100 000 €uros

Crowe Sustainable Metrics
S.A.S. au capital de 73 808 €uros

> Nos valeurs

Notre mode de gouvernance fondé sur le long terme...

Les valeurs d'éthique, de transparence et de partage au cœur de notre fonctionnement garantissent une capitalisation des connaissances et un partage des compétences dans le cadre d'un fonctionnement fondé sur une vision à long terme. Cette culture d'entreprise forte, partagée avec l'ensemble des équipes, se traduit à travers les valeurs essentielles, communes au sein du réseau Crowe Global.

PRENDRE SOIN | CROITRE | PARTAGER | INVESTIR

... et des valeurs sociales et environnementales fortes, gages de stabilité

Les valeurs entrepreneuriales et sociales fortes de Crowe HAF s'articulent autour des trois piliers suivants :

HUMILITÉ | AUDACE | FRATERNITÉ

Crowe HAF a une politique active d'engagement sociétal. Celle-ci commence par l'ensemble des politiques internes qui contribuent à l'épanouissement et à la qualité de la formation de nos collaborateurs. Nous croyons également que notre contribution à la société est de faire évoluer nos savoir-faire vers les nouveaux métiers d'accompagnement des entreprises sur les enjeux sociaux et environnementaux. C'est la raison pour laquelle nous avons développé nos filiales spécialisées en conseil RSE et REP : Sustainable Metrics et Crowe Praxiam.

De plus, nos bureaux de Levallois étant proches des quartiers prioritaires d'Asnières sur Seine et de Gennevilliers, nous avons choisi la lutte contre le décrochage scolaire dans ces quartiers comme sujet principal d'action. Le cours Antoine de Saint-Exupéry à Asnières sur Seine, Ecole-Collège du réseau Espérance banlieues est notre principal client pro bono. Nous en assurons la présidence ainsi que le back-office administratif et financier. Cette école compte 125 élèves de primaire et collège. Nous soutenons également le réseau Espérances banlieues dans son ensemble (17 écoles), ainsi que d'autres associations. L'ensemble de nos efforts de mécénat de compétence représente plus de 1% de notre chiffre d'affaires.

Nous avons réalisé notre premier bilan carbone en 2022. Il s'établit à 140 tCO₂ et les émissions associées à une prestation délivrée par Crowe HAF se situent à 18kgCO₂/k€ de chiffre d'affaires, ce qui nous situe en bas de fourchette des éléments comparables disponibles. Nous avons défini une trajectoire 2050 en application de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

1.1.2 - Description de la gouvernance de Crowe HAF

La présidence de Crowe HAF est assurée par la holding Etoile Audit et Conseil. La gouvernance de Crowe HAF est assurée par le comité des associés qui se réunit une à deux fois par mois et autant de fois que la situation l'exige .

Le comité des associés se réunit pour :

- > Prendre de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement interne de Crowe HAF
- > Matérialiser les décisions d'acceptation des nouveaux mandats
- > Valider les projets d'opinions qui seront émises sur les dossiers sensibles
- > Informer des demandes transmises par le réseau en matière d'incompatibilité

1.1.3 - Description des réseaux français auxquels appartient Crowe HAF (au sens de l'article 22 du Code de déontologie)



Crowe HAF est membre de l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, 1^{ère} association technique française à laquelle participent 36 structures indépendantes

ATH constitue une Direction Technique mutualisée qui procure à ses membres les services suivants :

- > Des demandes de référentiels techniques mis à jour en permanence
- > Une base documentaire intégrant des processus de veille, de consultation et de diffusion d'informations par email
- > Un catalogue de formation pour aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques
- > Un contrôle qualité externe annuel
- > Un accès permanent aux informations et aux outils pour tous les membres à travers un système intranet

Des associés participent aux commissions techniques en fonction de leur domaine de responsabilité.

LE RESEAU CROWE FRANCE

Crowe HAF est membre fondateur du réseau Crowe France, association type « loi 1901 » comptant 13 cabinets membres, et implantés dans plus de cinquante villes de France au travers d'une soixantaine de filiales.

Chacune de ces entités est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et/ou à la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elles sont toutes indépendantes. Les sociétaires exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des Experts-Comptables et des Commissaires aux comptes

<https://crowe.com/fr>



CROWE FRANCE
Conseil d'Administration
13 MEMBRES

Crowe France a pour organes de gouvernance un Conseil d'Administration composé exclusivement d'associés du réseau, représentant les 13 cabinets membres ; et un Comité Exécutif composé de 5 membres.

L'animation du réseau Crowe France est assurée par un cadre permanent et par des Commissions spécialisées.

Plus généralement, l'association Crowe France est dotée d'une structure d'animation chargée :

- > De s'assurer du respect des règles déontologiques par les structures membres,
- > De vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- > D'assurer la liaison avec Crowe Global.

1.2 - Crowe HAF, Membre d'un réseau international

1.2.1 - Description du réseau international auquel appartient Crowe HAF (au sens de l'article 29 du Code de déontologie)



Crowe Global est une association de droit suisse regroupant plus de 800 bureaux à travers le monde, présents dans 150 pays sur les 5 continents.

Cette association est classée au 8^{ème} rang des réseaux mondiaux selon le classement IAB 2023

Crowe Global est l'un des membres du **Forum of Firms**, organisation qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde (voir annexe).

Les métiers exercés par les membres de l'association sont les suivants :

- > L'audit légal et contractuel,
- > Les missions de fusion / acquisition (corporate finance),
- > Les consultations en matière de risques liés à l'entreprise (risk consulting),
- > Les consultations en matière de systèmes d'information,
- > Les taxes en France et à l'étranger.

1.2.2 - Description de la gouvernance au plan international

Le réseau **Crowe Global** est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 12 personnes incluant le CEO, toutes associées de structures membres. Le Conseil d'Administration est présidé par **M. James Powers**.

Le CEO de **Crowe Global** est **M. Kamel Abouchacra**. Il dirige le Comité Exécutif, basé à New-York (USA). La politique de **Crowe Global** est relayée par 3 Directions Régionales, en charge de l'Europe et l'Afrique (EMEA), l'Amérique et l'Asie.

Une Direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêt.



2 – GESTION DES RISQUES

2.1 - INDEPENDANCE

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein du cabinet. Elle consiste à recueillir annuellement, de la part des associés comme de l'ensemble du personnel, une déclaration formelle d'indépendance. Ce point est régulièrement abordé lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs.

Le conseil de gérance valide la rotation des signataires sur les entités d'intérêt public (EIP) en application du manuel qualité et du dispositif légal.

Des procédures rigoureuses d'acceptation et de poursuite des clients et des missions, fondement de la prévention des risques et de la maîtrise de la qualité ont été mises en place au sein de Crowe HAF. Elles intègrent, en particulier, des questions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où la sauvegarde de l'indépendance pourrait être menacée.

L'acceptation des missions est formalisée dans un document signé par les membres du comité des associés qui a, au préalable, confirmé que les règles d'indépendance sont respectées sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

Chaque année, le maintien d'une mission ou d'un mandat fait l'objet d'une telle procédure garantissant qu'aucun fait nouveau n'est intervenu et, qu'en conséquence, la mission peut se poursuivre. Les membres du réseau Crowe France exécutent la même procédure d'acceptation et de poursuite des clients et des missions.

Sur la base de l'ensemble de ce dispositif, le comité des associés, qui compte 8 membres au 1^{er} octobre 2023, confirme que les vérifications mises en œuvre ont permis de confirmer l'indépendance de Crowe HAF.



2.2 - IMPARTIALITE

Dans l'exercice de leurs missions, les associés signataires de Crowe HAF conservent en toutes circonstances une attitude impartiale. Ils fondent leurs conclusions et leurs jugements sur une analyse objective de l'ensemble des données dont ils ont connaissance, sans préjugé ni parti pris. Ils évitent toutes situations qui les exposeraient à des influences susceptibles de porter atteinte à leur impartialité.

La charte d'indépendance signée chaque année intègre un engagement d'impartialité.

Les mécanismes de rémunération des associés sont conçus pour éviter tout facteur d'impartialité.

2.3 - SECRET PROFESSIONNEL

La confidentialité des données traitées par l'équipe d'audit est au cœur de notre pratique professionnelle. La confidentialité est un élément clé qui est porté par tous les collaborateurs du groupe Crowe HAF, en lien avec l'architecture de notre système d'information et avec toutes les données dématérialisées qui nous sont communiquées au cours de nos missions.

2.4 - NOTRE SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ

La qualité, une exigence de chacun des membres de Crowe HAF.

La Direction de Crowe HAF déclare qu'elle a pris toutes les dispositions pour mettre en œuvre les processus et moyens appropriés à la maîtrise de la qualité dans ses missions d'audit légal, dans le respect du Code de déontologie et des normes d'exercice professionnel.

Le cabinet a défini des politiques et des procédures destinées à promouvoir une culture interne fondée sur la reconnaissance de la qualité en tant qu'élément essentiel de la réalisation des missions et du fonctionnement du cabinet. La démarche qualité mise en œuvre par les équipes de Crowe HAF est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel en tant qu'acteur de confiance au service de l'intérêt général.

La démarche qualité de Crowe HAF est mise en œuvre



Au travers des normes et des codes de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes et d'Expert-Comptable.



Par notre souhait délibéré de mettre la qualité au cœur de nos métiers.



Par notre implication dans les instances professionnelles (Compagnie des Commissaires aux Comptes, APEI, Ordre des Experts-Comptables).



Par le contrôle de la bonne application des procédures internes au travers d'un contrôle qualité interne structuré.

Pour ces raisons, nous avons conçu l'ensemble de notre système qualité dans le respect des exigences légales, réglementaires et déontologiques applicables en France et en application de la norme ISQM 1 (*International Standards on Quality Management*) applicable depuis le 15 décembre 2022.

Ce dispositif repose sur une démarche proactive, dynamique et basée sur les risques, selon la démarche suivante :

- > Identification et évaluation des risques du cabinet en matière de qualité des missions réalisées,
- > Conception et mise en œuvre des procédures en réponse aux risques identifiés,
- > Contrôle de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des procédures mises en place,
- > Mise en œuvre continue de mesures de remédiation du dispositif lorsque des axes d'amélioration sont identifiés.

L'ensemble du dispositif a pour objectif de nous permettre d'obtenir l'assurance raisonnable que :

- > Le cabinet et ses membres se conforment aux normes professionnelles et aux exigences des textes légaux et réglementaires applicables.
- > Les rapports délivrés par le cabinet ou les associés responsables de missions sont appropriés aux circonstances.

Le système interne d'assurance et de contrôle qualité est formalisé dans un manuel qualité partagé avec l'ensemble des équipes de Crowe HAF, qui inclut des politiques et procédures dans les domaines suivants :

- > Indépendance - Normes et méthodologie d'audit
- > Acceptation et maintien des missions - Planification et supervision des missions
- > Documentation des travaux - Confidentialité - Revue indépendante.
- > Revue transversale de dossiers et de l'exercice professionnel des associés supervisée . par la Direction Qualité de Crowe HAF et dans le cadre du groupement ATH.
- > La formation des salariés : plan de formation (adéquation aux besoins, réalisation).

Les exigences de notre métier nous conduisent à recruter des collaborateurs jeunes et de qualité dans le cadre d'une relation qui s'inscrit dans la durée.

Certains salariés sont inscrits dans le cadre du stage de l'expertise comptable (3 années, avec un volume d'environ 12 jours de formation par an et par stagiaire).

Au 1^{er} octobre 2023

**5 stagiaires expertise-comptable
1 mémorialiste
8 diplômés
sont salariés de Crowe HAF**

**5 associés sont inscrits auprès de
l'Ordre des Experts-Comptables et de
la CRCC de Versailles et du Centre**

Un dispositif de suivi et de supervision de la qualité à deux niveaux.

La mise en œuvre d'un audit de qualité nécessite une supervision régulière et continue des travaux.

Les règles internes de Crowe HAF définissent les obligations et modalités d'implication directe des responsables de la mission dans les travaux, les différents niveaux de supervision ainsi que les obligations de documentation des travaux effectués et des conclusions émises. Les membres de l'équipe en charge de cette supervision procèdent à une revue détaillée des éléments de documentation des travaux pour en vérifier la pertinence et l'exhaustivité.

Les managers expérimentés, les directeurs et les associés responsables de la mission opèrent une revue de second niveau pour s'assurer de la pertinence des procédures d'audit effectuées ainsi que des traitements comptables et de l'information financière présentée par l'entité contrôlée. La nature, le calendrier et l'étendue de la supervision des travaux d'audit dépendent de nombreux facteurs, dont :

- > Le niveau de risque, l'importance relative, la subjectivité et la complexité du sujet considéré
- > La compétence et l'expérience des membres de l'équipe d'audit en charge de la documentation d'audit ;
- > Le niveau de participation directe du professionnel en charge de la revue des travaux d'audit.

Par ailleurs, des contrôles de procédures peuvent être diligentés par les associations Crowe France ou Crowe Global ainsi que par l'association technique ATH afin de s'assurer du respect de la charte qualité.

- > L'association technique ATH participe au processus de surveillance du système de contrôle qualité du cabinet, en lien avec la politique qualité du cabinet. Le contrôle qualité ATH a lieu chaque année et a eu lieu pour la première fois en 2022.
- > Le dernier contrôle qualité diligenté par Crowe Global pour Crowe France a eu lieu en 2021.

Enfin, conformément à la réglementation applicable à notre profession, les membres font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos instances professionnelles. Crowe HAF a fait l'objet d'un contrôle qualité diligenté par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en 2021, en application des dispositions de l'article L. 821-9 du Code de commerce, ainsi que d'un contrôle qualité diligenté par l'Ordre des Experts-Comptables en 2017.



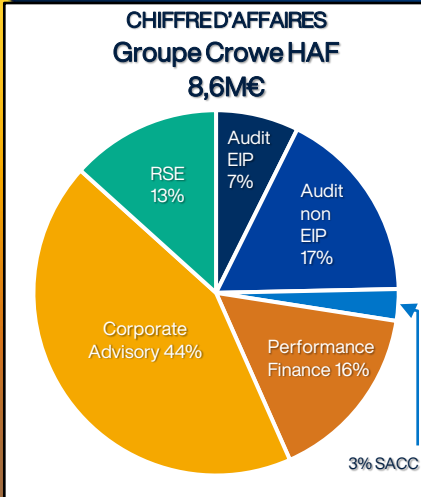
Une amélioration continue du dispositif qualité

Au-delà des conclusions sur la qualité de l'audit issues de la supervision continue des travaux, nous examinons les constats et recommandations résultant des revues qualité menées aussi bien dans le cadre de nos contrôles interne que par les régulateurs externes afin d'identifier les causes des points soulevés et d'en tirer tous les enseignements et d'identifier les actions correctives dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de nos audits.

L'amélioration continue du dispositif qualité peut notamment passer par des actions de formation spécifiques ou la mise en place de nouveaux outils.

3 – ACTIVITES

3.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES



Les membres de Crowe Global ont réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 4,9 milliards USD (dont près de 1,6 milliard USD relatif à l'audit et aux services comptables) et ceux de Crowe France, un chiffre d'affaires en 2023 de 141 millions d'euros (dont 38 millions d'euros relatifs à l'audit).

Le chiffre d'affaires du groupe Crowe HAF (exercice clos le 30 septembre 2023) est de 8,6 M€ :

- > L'audit représente 2,4 M€ soit 27% (7% d'audit légal EIP, 17% d'audit légal non EIP, 3% de SACC)
- > Les revenus provenant des services de Performance Finance représentent 1,4 M€ soit 16%
- > Les revenus provenant des services de Corporate Advisory représentent 3,7 M€ soit 44%
- > Les revenus provenant des activités de conseil RSE/Développement durable représentent 1,1 M€ soit 13%

3.2 - INFORMATIONS FINANCIÈRES PERTINENTES SUR LES ACTIVITES DE CROWE HAF

Le niveau de rentabilité de notre structure est un élément déterminant de son indépendance. La dispersion des honoraires par client fait l'objet d'un examen spécifique permanent afin de s'assurer chaque année du respect de cette indépendance au niveau économique. Aucun client ne représente une part significative du chiffre d'affaires.

3.3 - LISTE DES CLIENTS ENTITES D'INTERET PUBLIC (EIP) DE CROWE HAF

Crowe HAF effectue une mission de contrôle légal dans l'entité suivante, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé :

- > GUERBET SA (Euronext Paris - B)

Crowe HAF effectue une mission de contrôle légal dans les filiales françaises des entités étrangères suivantes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé étranger :

- | | |
|--|---|
| > Azkoyen (Espagne) | > Belden, Inc (Etats-Unis d'Amérique) |
| > Canon Inc (Japon) | > Johnson Electric Holdings Limited (Hong Kong) |
| > Cryoport, Inc (Etats-Unis d'Amérique) | > Dürr AG (Allemagne) |
| > Fastenal, Inc (Etats-Unis d'Amérique) | > Felda IFFCO (Malaisie) |
| > Leggett & Platt (Etats-Unis d'Amérique) | > Minersa (Espagne) |
| > Richardson Electrics (Etats-Unis d'Amérique) | |

Crowe HAF effectue une mission de contrôle légal dans une association faisant appel à la générosité du Public :

- > Alliance pour l'éducation – United Way

3.4 - LISTE DES CLIENTS ENTITES D'INTERET PUBLIC (EIP) DU RESAU CROWE FRANCE

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France sont les suivants :

Sociétés dont les titres sont admis à la cotation sur un marché réglementé :

Euronext Paris – compartiment B

- > Guerbet SA
- > SII
- > Gensight Biologics
- > Patrimoine et Commerces
- > Poxel SA
- > MedinCell

Euronext Paris – compartiment C

- > SCBSM
- > Passat
- > FIEBM
- > Crosswood

Euronext – Growth & Access

- > Crypto Blockchain Industries S.A
- > Visiativ
- > Pacte Novation
- > Upergy
- > Genoway
- > Roctool
- > SNPI

Etablissements de crédits :

- > CRCA Mutuel de la Touraine et du Poitou

Mutuelle de livre II :

- > Mut. UNEO
- > Mut. générale Avignon
- > Mut. du pays Martegal
- > Mut. MUTAMI
- > Mut. de France des Hospitaliers SMH
- > MUTAME Marseille Métropole
- > Mutuelle Verte
- > Société mutualiste de la SERP
- > SOLIMUT Mutuelle de France
- > Mut. de la Réunion
- > Harmonie Mutuelle
- > Ressources Mutuelles Assistance
- > Mut. complémentaire de la Ville de Paris
- > Mut. du perso. de la Banque Populaire du Sud
- > Mut. du perso. des transports urbains de Cannes
- > Mut. des anciens des chantiers La Rochelle Pallice
- > Aubeane Mutuelle de France
- > Mut. familiale de la Corse
- > Mut. Saint Aubannaise
- > Santé MUT Roanne
- > Sereina Mutuelle
- > Mut. de la verrerie ouvrière d'Albi
- > Mut. Ouest France
- > Mut. Kéolis Rennes
- > Mut. Interrégionale des fonctionnaires territoriaux

3.5 - LISTE DES MISSIONS D'EXPERTISE INDEPENDANTE

Crowe HAF exerce une part significative de son activité dans le cadre d'expertise indépendante.

Sept missions d'expertise indépendante au sens du Titre VI du Livre II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ont été réalisées par le cabinet Crowe HAF au cours des 24 derniers mois.

Le cabinet Crowe HAF a réalisé :

- > La mission la mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat visant les actions de la société Keyrus par la société K Eagle Investment (juin 2023, Etablissement présentateur : Banque Degroof Petercam);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat visant les actions de la société Theradiag par la société Biosynex (Octobre 2022, Etablissement présentateur : Banque ODDO BHF);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire visant les actions de la société ADA par la société Groupe Rousselet (Juin 2022, Etablissement présentateur : Banque Degroof Petercam);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions de la société Umanis initiée par la société CGI France (Mai 2022, Etablissement présentateur : Société Générale);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions de la société Tivoly initiée par la société Holding Tivoly, contrôlée par Peugeot Frères Industrie (Avril 2022, Etablissement présentateur : Société Générale);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions de la société S.T. Dupont initiée par la société D and D International BV (Décembre 2021, Etablissement présentateur : Alantra);
- > La mission d'expertise indépendante relative à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions de la société Etablissements Fauvet-Girel initiée par la société Advanced Biological Laboratories (Décembre 2021, Etablissement présentateur : Banque Delubac & Cie).

4 – UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES

4.1 - L'EQUIPE

Au plan international, Crowe Global compte plus de 40 000 collaborateurs. L'effectif du réseau Crowe France s'élève à plus de 1200 professionnels.

Notre équipe est composée de 71 professionnels	
> Associés _____	8
> Directeurs associés filiales spécialisées _____	2
> Directeurs _____	2
> Managers _____	7
> Superviseurs _____	6
> Collaborateurs Seniors _____	11
> Collaborateurs Juniors _____	32
> Equipes support _____	3



GLOBAL
40 500

FRANCE
1 200



Crowe HAF
71

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de l'entreprise. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation (voir § 4.3) et sur l'évolution personnelle de chacun.

L'entreprise souhaite maintenir une approche pluridisciplinaire afin de permettre à chacun de disposer d'une vision globale des enjeux techniques et stratégiques de nos clients.

Crowe HAF développe depuis de nombreuses années une approche d'audit basée sur l'utilisation d'outils informatiques spécifiques (de type ACL ou POWER BI). Nous disposons d'une forte expérience dans le domaine de l'évaluation et du transaction services, permettant la revue d'instruments financiers complexes, de management package, d'impairment tests, de PPA. Nous disposons d'une équipe dédiée à l'établissement des comptes consolidés en normes françaises ou IFRS.

4.2 - LES ACCRÉDITATIONS

Crowe HAF est inscrit à la compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre ainsi qu'au tableau de l'ordre des experts comptables de Paris Ile-de-France.

Le cabinet est par ailleurs présent dans les institutions professionnelles traitant de l'évaluation et de l'expertise indépendante. Ainsi, l'APEI, la CCEF, la SFEV ou encore la CNCC et l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières sont autant d'institutions professionnelles spécialisées avec lesquelles nous partageons des liens étroits. Nous participons régulièrement aux groupes de travail de ces dernières et y sommes pour la plupart représentés dans les organes d'administration.

Le groupe Crowe HAF compte deux filiales spécialisées et accréditées par le COFRAC:

- > Crowe Praxiam dispose de l'accréditation OTI délivrée par le Cofrac n° 3-1717 et réalise le contrôle externe des déclarations de mises sur le marché des contributeurs des éco-organismes dans les filières REP concernées.
- > Crowe Sustainable Metrics dispose de l'accréditation OTI délivrée par le Cofrac n°3-1824 pour les travaux de vérifications des informations sociales, environnementales et sociétales des rapports annuels du conseil d'administration ou du directoire, ainsi que pour le suivi des sociétés à mission

4.3 - LA FORMATION CONTINUE

Crowe HAF établit annuellement son plan de formation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des associés, aux collaborateurs et au personnel administratif. Le responsable de la formation s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du cabinet. Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions. Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau Crowe Global et de Crowe France, ou par le groupement ATH. Crowe HAF a consacré sur son exercice 2022 / 2023 1365 heures à la formation.

DES FORMATIONS DE QUALITÉ OUVERTE À TOUS associés, collaborateurs et personnel administratif

- > Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions (CNCC, IMA, SFEV...).
- > Un suivi des formations est réalisé et déclaré auprès de la CNCC chaque année avant le 31 mars pour l'année civile écoulée.
- > Le suivi de formation de chaque collaborateur est effectué sur une base pluriannuelle, qui sert de base d'échange lors des demandes annuelles de formation ou lors des entretiens professionnels annuels.



Pour assurer la cohésion des équipes et des savoirs, des formations techniques sont réalisées au sein de Crowe HAF pour l'ensemble des collaborateurs.

- > Formations thématiques et réunions métiers (1 à 2 h) pour répondre aux besoins de formation tout au long de l'année.
- > Séminaires destinés aux nouveaux salariés (3 journées).
- > Séminaires destinés aux évolutions hiérarchiques, au comportement et au management (collaborateurs confirmés, responsables de dossiers, chefs de mission et managers).

Nous confirmons que la politique de formation continue exposée ci-avant permet de contrôler le respect des dispositions des articles L. 822-4 et R. 822-22 du Code de commerce.

Le Cabinet est représenté au sein de différents groupes de place afin de maintenir un haut niveau de compétence pour répondre aux besoins de nos clients.

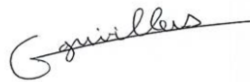
Nous participons à différents groupes de travail au sein de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et de l'Ordre des Experts-Comptables (notamment commissions Evaluation), ou de l'ANC.

Nous sommes également membres de la Société Française des Évaluateurs (SFEV), de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) et des Associations des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG) et des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH).

Signatures



Marc
de PRÉMARE



Olivier
GRIVILLERS



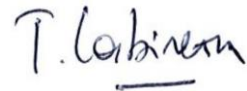
Pierre-Antoine
AUGER



David
KHAROUBI



Maxime
HAZIM



Thomas
CORBINEAU



Julien
LATRUBESSE



Franck
DOS PASSOS

ANNEXE – Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal Audit Services

Pays	Cabinet	Pays	Cabinet
Afghanistan	Crowe Horwath - Afghanistan	Egypt	Crowe Dr A.M. Hegazy & Co
Albania	Crowe AL SHPK	El Salvador	Integrity Auditing Group, Ltda. de C.V.
Algeria	Cabinet D'Audit Hamza et Associes	Estonia	CDNW Group Ltd
Andorra	Alfa Capital Assessors I Auditors SL	Finland	Maura Audit Oy
Angola	Crowe Angola - Auditores e Consultores, S.A.		Avvens Management
Argentina	Canepa, Kopec y Asociados		Becouze & Associes
Armenia	Crowe & Asatryans LLC		Cogefis Associes
Australia	Crowe Horwath (Australasia) Pty. Ltd.		Crowe Reunion
Austria	Crowe SOT		Dauge Fideliance
	Crowe Baltic Caspian Audit LLC	France	Dupouy & Associes
Azerbaijan	ABAK-Az Crowe Ltd.		Fideliance
Bahamas	Crowe Bahamas		Fiduroc
Bahrain	Crowe BH		Groupe Ficorec
Bangladesh	Ahmed Mashuque and Co.		Crowe HAF
Barbados	Crowe BDS SRL		RSA
Belgium	Callens, Pirenne & Co.		SAS Groupe Rocard
Belize	Crowe Belize LLP	French Polynesia	Horwat Tahiti
Bolivia	Crowe Horwath Bolivia SRL	Georgia	Crowe GE LLC
Botswana	Crowe Goel & Associates		Dr. Kleeberg and Partners GmbH
	Crowe Consult Consultoria Empresarial		Möhrle Happ Luther Wirtschaftsprüfungsgesellschaft mbH
Brazil	Crowe Macro Auditoria e Consultoria Ltda.		HSA Frankfurt GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	Crowe Consult Auditores Independentes	Germany	RWT Crowe GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
British Virgin Islands	Crowe (BVI) Limited		BPG Beratungs- und Prufungsgesellschaft mbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
Bulgaria	Crowe Bulgaria Audit EOOD	Ghana	Veritas Associates
Cambodia	Crowe (KH) Co. Ltd.	Greece	Crowe SOL
Cameroon	Okalla Ahanda & Associes	Guatemala	Vertice Financiero S.A.
	Crowe BGK LLP	Honduras	Horwath Central America, S. de R.L. de C.V.
Canada	Crowe MacKay LLP	Hong Kong	Crowe (HK) CPA Ltd.
	Crowe Soberman LLP	Hungary	Crowe FST Consulting Kft
Cayman Island	Crowe Horwath Cayman Limited		V.P. Thacker & Co
Chile	Crowe Auditores Consultores Ltda.	India	JC Bhalla & CO.
China	Crowe China ertified Public Accountants	Indonesia	Kosasih Nurdiyaman Mulyadi Tjahjo & Rekan
Colombia	Crowe Co S.A.S.	Iraq	Crowe Professional Auditors LV
Costa Rica	Crowe Horwath CR, S.A.	Ireland	Crowe Ireland
Cote d'Ivoire	Uniconseil	Isle of Man	Crowe Isle of Man LLC
Croatia	Crowe Hrvatska	Italy	Crowe AS SpA
Curacao	ACC & Partners B.V.	Japan	Crowe Toyo & Co.
Cyprus	Crowe Cyprus Limited		Ibrahim Yaseen & Partners Co. – Professional Auditors
Czech Republic	Crowe Advartis	Jordan	Al-Tillawi, Al-Khateeb Company & Partner Co.
Denmark	Crowe Statsautoriseret Revisionsinteressentskab	Kazakhstan	Crowe Kazakhstan
Dominican Republic	Sotero Peralta & Asociados	Kenya	Crowe Erastus & Co.
Ecuador	Romero y Asociados Cia. Ltda.		Crowe COR LLP

ANNEXE – Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal Audit Services

Pays	Cabinet
Kuwait	Cowe Al Muhanna & Co.
Latvia	Cowe DNW SIA
Lebanon	Cowe Professional Auditors LV
Liberia	Cowe Liberia LLC
Liechtenstein	Cowe Treuhand AG
Lithuania	UAB Crowe LT
Luxembourg	C-CLERC S.A.
Malawi	Cowe J&W
Malaysia	Cowe Malaysia
Maldives	Cowe Maldives LLP
Mali	Inter Africaine d'Audit et d'Expertise (IAE-SARL)
Malta	Horwath Malta
Mauritius	Cowe Horwath ATA
Mexico	Gossler SC
Montenegro	Cowe MNE
Morocco	Horwath Maroc Audit
Mozambique	Cowe Horwath Mozambique Limitada
Nepal	B. K. Agrawal & Co. Cowe Foederer B.V.
Netherlands	Cowe Peak B.V.
New Zealand	Cowe Australasia
Nigeria	Cowe Dafinone Vidi Revisjon AS
Norway	Cowe Partner Revisjon AS
Oman	Cowe Mak Ghazali LLC
Pakistan	Cowe Hussain Chaudhury And Co.
Panama	Cowe Panama Sociedad Civil
Paraguay	J.C. Descalzo & Asociados
Peru	Roncal, D'Angelo y Asociados S. Civil De R.L.
Philippines	Ramon F. Garcia & Company CPAs
Poland	Atwick Sp Z.o.o.
Portugal	Horwath & Asociados, SROC, Lda.
Puerto Rico	Cowe PR PSC
Qatar	Adib Al Chaa & Co Chartered Accountants
Romania	Finexpert - Boscolo Consulting SRL
Saudi Arabia	Al-Azem & Al-Sudairy Certified Public Accountants
Senegal	Max Consulting Group (MCG)
Serbia	Cowe RS doo
Singapore	Cowe Horwath First Trust LLP
Slovakia	Cowe Advartis

Pays	Cabinet
	Cowe HZK
South Africa	Cowe JHB Cowe Winelands (Pty) Ltd.
South Korea	Hanul LLC
Spain	Cowe Auditores España S.L.P.
Sri Lanka	Gajma and Co.
Suriname	Cowe Burgos Accountants N.V. Sydrevisioen Vast AB Kindberg Revision AB Sydrevisioen Aktiebolag
Sweden	Cowe Osborne AB Cowe Västerås AB Nyström & Partners Revision KB Cowe Tonnerviks Revision AB Tonnerviks Horwath Revision Skane AB
Switzerland	Alfa Treuhand- und Revisions AG Cowe Curator Tax AG Cowe Curator Audit AG S&A Tax and Audit SA
Syria	Cowe Professional Auditors LV
Taiwan	Cowe Horwath (TW) CPAs
Tajikistan	Cowe ACG
Tanzania	Cowe Tanzania
Thailand	ANS Audit Company Limited (to change to Crowe ANS)
Togo	Cowe TG Icaaf Sarl Cabinet Zahaf et Associes
Tunisia	Horwath ACF Kavram Bağımsız Denetim ve Danışmanlık A.Ş.
Turkey	Cowe Horwath Olgu Bagimsiz Denetim ve YMM A.S. Mert 1 YMM ve Bagimsiz Denetim A.S. Cowe HSY AB
Uganda	Cowe AIA Inter-Audit Crowe LLC
Ukraine	AC Crowe Ukraine Cowe Audit & Accounting Ukraine LLC
United Arab Emirates	Cowe Mak
United Kingdom	Cowe UK LLP
United States	Cowe LLP TRUSTA, An Accountancy Corporation
Uruguay	Stavros Moyal y Asociados SRL
Uzbekistan	Cowe TAC
Venezuela	SC Marquez Perdomo & Asociados
Vietnam	Cowe Vietnam Co., Ltd.
Yemen	Cowe AHFAD
Zimbabwe	Cowe Zimbabwe



Crowe HAF | Paris



Crowe HAF | Paris



CROWE HAF est un membre indépendant de CROWE GLOBAL. Chaque membre est une entité commerciale indépendante.
CROWE HAF et ses filiales ne sont pas responsables pour toute action ou omission de CROWE GLOBAL ou d'un autre membre du réseau.